

Qu'est-ce que le Défi Moov'IDF ?

C'est un challenge d'écomobilité scolaire

Pendant plusieurs jours, les élèves et les adultes d'un établissement scolaire sont incités à se rendre à leur établissement autrement qu'en voiture individuelle ou en déplacement motorisé individuel.



Quand

Du 13 au 17 mai 2024

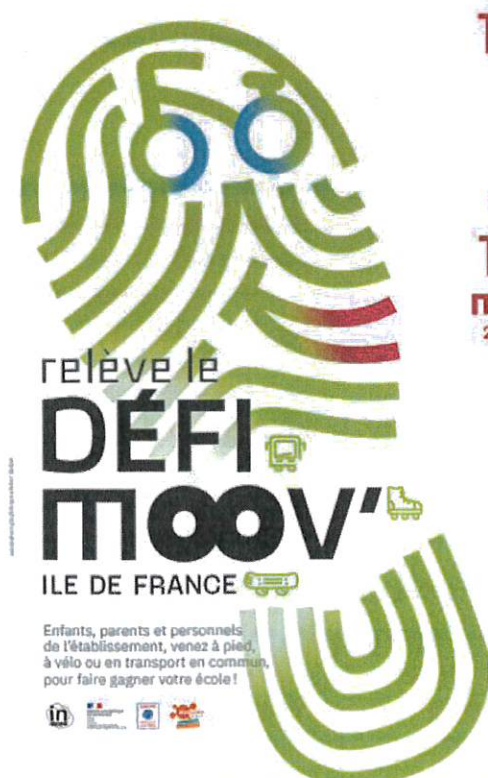
Pendant 3, 4
ou 5 jours !

Le Défi Moov'IdF revient en 2024 !

Élèves, familles et membres du personnel d'établissements, relevez le défi de l'écomobilité scolaire du 13 au 17 mai 2024, dans le cadre de l'événement **Mai à vélo** !

Pendant plusieurs jours, allez à votre établissement scolaire à pied, à vélo ou en transport en commun et remportez le défi ! C'est le moment d'engager des actions de sensibilisation et de tester de nouvelles pratiques de mobilité moins polluantes et meilleures pour la santé.

Les déplacements pris en compte sont ceux du matin uniquement.



13
↓
17
mai
2024



Votre école
participe au Défi Moov'IDF,
à vous de jouer !

Qu'est-ce que le Défi Moov'IDF ?

C'est un challenge en Ile-de-France qui invite les élèves et adultes des établissements scolaires (de la maternelle au lycée), à venir autrement qu'en voiture individuelle. Les modes actifs tels que la marche et le vélo, les transports en commun ainsi que le covoiturage sont pris en compte.

Pourquoi ce défi ?

Ce sont 12 millions d'élèves scolarisés en France qui effectuent au moins un aller-retour par jour entre leur domicile et leur établissement scolaire. Le Défi Moov'IDF est l'occasion pour les enfants, leurs familles, et la communauté éducative de tester de nouvelles pratiques, moins polluantes et meilleures pour la santé !

Qui sont les gagnants ?

Il y aura 3 prix :

- ✦ l'école la plus écomobile, qui a compté le plus d'élèves et d'adultes venus à pieds, à vélo, en trottinette, en transports en commun
- ✦ l'école avec la meilleure progression pour récompenser l'école qui a fait le plus d'efforts pendant le challenge, en comparant à une journée « normale »
- ✦ le « coup de cœur du jury » pour l'école qui a réalisé la plus belle production (photos, vidéos, affiches, animations, etc.)

La remise de prix est prévue courant juin à Paris !



en savoir plus
sur le défi :
defi-moov-idf.org

Une journée « type » doit avoir lieu le **mardi 2 avril 2024, pour le déplacement du matin, simplement.**

Donc nous noterons les modes de déplacement empruntés par les élèves et les adultes de notre établissement. Ceci nous permettra par la suite de mesurer notre progression.

Je vous remercie par avance de nous signaler votre déplacement, en arrivant à l'école d'en bas, en venant cocher sur une liste, que nous puissions le comptabiliser. Les listes seront accessibles en garderie le matin. Nous remplirons les cases du bus pour les élèves concernés.



Quels modes de déplacement sont pris en compte ?

Tous les modes sont pris en compte, à l'exception de la voiture individuelle!



Les modes actifs :
vélo / la trottinette / La marche...



Les modes électriques



Les transports en commun



Le covoiturage
(2 familles différentes)



Le Défi Moov'IDF s'inscrit dans la dynamique de l'événement annuel Mai à vélo.

Et bien sûr, rendez-vous du 13 au 17 mai pour Indiquer vos déplacements du matin.

Je vous remercie par avance de votre aimable participation à ce défi. La directrice, Mme Berthe